

Province de Québec
Municipalité de Hope Town
MRC de Bonaventure

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance ordinaire ce 3 mai 2021 par à huis clos à dix-neuf heures.

Sont présents à cette réunion :

Margaret Hackett
Salomon Grenier
Elizabeth Thériault
Lida Francoeur
Larry Dow

Tous formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assistent également à la séance: Sylvie Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorier, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

059-2021

RÉUNION À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 596-2021 du 28 avril 2021 qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 7 mai 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2021-029, daté du 18 avril 2021, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Adoptée

060-2021

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

061-2021

MISE EN PLACE DU COMITÉ DE LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Hope Town effectue actuellement une mise à jour de sa démarche MADA;

CONSIDÉRANT que la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité, pour assurer un milieu de vie de qualité aux aînés;

CONSIDÉRANT que la démarche MADA nécessite la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage;

CONSIDÉRANT que le comité de pilotage aura pour mandat de faire le bilan des réalisations de l'ancien plan d'action, de mettre à jour la politique et le plan d'action MADA pour une période minimale de 3 ans et de s'assurer que soient mis en place des mécanismes de mise en œuvre et de suivi de la politique et du plan d'action MADA;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Salomon Grenier dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que la Municipalité procède à la création d'un comité de pilotage MADA qui sera composé des personnes suivantes :

Linda MacWhirter, maire et responsable des questions aînées;
Sylvie Francoeur, responsable administrative pour la Municipalité;
Johanne Woods, membre aîné;
André Grenier, membre aîné;

Adoptée

062-2021

PROJET FAIR 2021

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Elisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Hope Town confirme sa participation au projet Fair 2021 et qu'elle désire utiliser son enveloppe au total.

Que Sylvie Francoeur, adjointe administrative, soit mandatée de présenter le projet à la MRC de Bonaventure et qu'elle soit autorisée à signer tous documents concernant le projet.

Adoptée

063-2021

VENTES POUR TAXES

Il est proposé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise Sylvie Francoeur, directrice générale et/ou

François Bujold, directeur général de la MRC de Bonaventure à agir comme représentant de la municipalité lors de la vente pour taxe qui aura lieu le 13 mai 2021 à l'hôtel de ville de la ville de New-Carlisle.

Adoptée

064-2021

LECTURE, ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 12 AVRIL 2021

Il est proposé par Larry Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 12 avril 2021 soient reportées à la réunion du mois de juin.

Adoptée

065-2021

COMPTES

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au montant de \$29 683.25 pour le mois d'avril 2021 soient acceptés et que la directrice générale est autorisée à les payer.

Je soussignée, Sylvie Francoeur, directrice générale, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation.

Sylvie Francoeur, directrice générale

Adoptée

066-2021

PROJET ÉTUDIANT – EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Larry Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité continue le projet de recyclage à la vieille école et qu'elle emploie un étudiant rémunéré 13.50\$/h à 35 heures /semaine pendant 8 semaines. Emploi d'Été Canada devrait nous allouer \$10.13 sur \$13.10/h pour une contribution \$2837.00

Adoptée

067-2021

PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR) 2021-2022

Il est proposé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité adhère au programme Réno-Région (PRR) 2021-2022.

Adoptée

068-2021

EMPLOYÉ SAISONNIER ESTIVAL

Considérant que le contrat a été mis à jour, et que sa date d'embauche est le 17 mai 2021.

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Salomon Grenier, appuyé par Larry Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité

de Hope Town embauche Dean Major comme employé saisonnier d'été au même salaire que l'an passé plus une augmentation de 1.2% du taux horaire.

Adoptée

069-2021

OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE 2021

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité ouvre son écocentre le 29 mai 2021 aux heures habituelles soit de 8h30 à 11h30 le samedi.

Adoptée

070-2021

APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2021-01 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AVIGNON-BONAVENTURE DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE N'EXCÉDANT PAS 7 015 000\$ ET UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT POUR L'ACQUISITION ET LA PRISE EN CHARGE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE ET PROPRIÉTÉ DE CETTE DERNIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Hope Town est membre de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure (« RGMRA ») ;

ATTENDU QUE le 27 avril 2021, après avis de motion dûment donné le 22 avril 2021, la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure a résolu d'adopter un règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt au montant de 7 015 000 \$, afin qu'elle puisse procéder à l'acquisition et à la prise en charge du lieu d'enfouissement technique situé dans la Municipalité de Saint-Alphonse et propriété de cette dernière, et permettant ainsi de libérer la Municipalité de Sainte-Alphonse ainsi que toutes les villes et municipalités parties à l'entente relative à la fourniture de services en matière de traitement des matières résiduelles datée de 2006, dont fait partie la Municipalité, de leurs obligations respectives convenues à cette entente;

ATTENDU QUE la Municipalité de Hope Town a reçu copie de ce règlement d'emprunt portant le # **2021-01** dans les 15 jours de son adoption ;

ATTENDU QU'il s'agit aujourd'hui de la première séance ordinaire de la Municipalité depuis la réception du règlement d'emprunt # **2021-01** ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Hope Town, conformément à l'article 607 du *Code municipal* (ou 468.38 de la *Loi sur les cités et villes*), approuve le règlement d'emprunt # **2021-01** de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure et lui en donne avis en lui transmettant une copie de la présente résolution ;

EN CONSÉQUENCE, Il est **PROPOSÉ** par Élisabeth Thériault, appuyé par Salomon Grenier et résolu unanimement

QUE la Municipalité de Hope Town, approuve le règlement d'emprunt # **2021-01** de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure.

QUE le secrétaire-trésorier de la Municipalité transmette au secrétaire de la RGMRA une copie de la présente résolution.

Adoptée

071-2021

DONS

Il est proposé par Salomon Grenier, appuyé par Larry Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Hope Town fasse les dons aux organismes suivants :

Hôtellerie Omer-Brazeau (ACEQ) : \$50.00
Télé-Vag : \$50.00
APHV de la Gaspésie et les Iles : \$25.00

Adoptée

072-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Larry Dow que la séance soit levée, 19h50.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter
Maire

Sylvie Francoeur
Directrice générale